



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les VERT-E-S se réjouissent du rejet de la mauvaise réforme LPP. La population envoie un signal clair contre toute nouvelle baisse des rentes. En revanche, il faudra remettre l'ouvrage sur le métier pour protéger la biodiversité. La nature se trouve pourtant dans un état d'urgence en Suisse : un tiers des espèces et la moitié des milieux naturels sont menacés.

### Initiative pour la biodiversité : C'est NON à 63% au niveau fédéral !

«Le Conseil fédéral a la responsabilité de tenir la promesse qu'il a faite à la population durant la campagne: mieux protéger la biodiversité grâce aux possibilités légales actuelles. Nous y veillerons!» avertit Céline Vara, conseillère aux Etats NE. Nous attendons maintenant des actes.

- Au lieu d'économiser dans la protection de la nature et de l'environnement, il faut davantage investir pour promouvoir la biodiversité et des milieux naturels intacts à la campagne et en ville. Notre sécurité alimentaire à terme n'est garantie que si nous préservons nos ressources naturelles. Et pour se protéger des canicules dans les villes, il faut davantage de nature pour un climat sain.
- Nous devons avoir pour but immédiat de stopper l'effondrement de la biodiversité d'ici à 2030 et comme but à terme de la restaurer entièrement d'ici à 2050.
- Une nature intacte est un rempart contre le réchauffement climatique et la base d'une économie agro-alimentaire qui fonctionne. Par ailleurs, les intempéries de cet été ont une fois de plus montré à quel point une nature intacte est importante pour nous protéger des catastrophes naturelles.

Le travail de sensibilisation et d'information doit absolument se poursuivre auprès de la population sur les enjeux de la biodiversité et leur impact concret sur la population suisse.

### Réforme LPP : C'est NON à 67.1% au niveau fédéral

Les Verts-e-s neuchâtelois-es se réjouissent que la réforme LPP soit rejetée. Ce signal clair de la population montre que de nouvelles baisses des rentes, notamment pour les femmes, ne sont pas admissibles!

Il faut au contraire améliorer les faibles rentes pour les femmes dans le 2e pilier et enfin réaliser le mandat constitutionnel de rentes couvrant les besoins vitaux. Les bonifications pour tâches éducatives et d'assistance, financées solidairement, sont le moyen le plus prometteur d'y parvenir. Les Vert-e-s mettront tout en œuvre pour que ce modèle de réussite soit intégré au 2e pilier (cf. la motion déposée par une de nos conseillères nationales).

Face à la valse des chiffres fédéraux, il faut d'abord, pour les Vert-e-s, rendre aux femmes leur année de rente perdue. En effet, il est aujourd'hui clair que le Conseil fédéral a usé de chiffres erronés pour défendre le relèvement de l'âge de la retraite des femmes et que l'AVS va beaucoup mieux que la droite ne le prétend. C'est pourquoi les Vert-e-s ont déposé un recours contre la votation sur l'AVS21 auprès du Tribunal fédéral pour en exiger l'annulation.

Neuchâtel, le 22 septembre 2024

### CONTACTS

Présidence des Vert-e-s neuchâtelois-es – [presidence@verts-ne.ch](mailto:presidence@verts-ne.ch)

- Yves Pessina : 079 567 45 80
- Fabian Schwab : 078 876 16 18

### Secrétariat cantonal

Isalyne brogginini : [info@verts-ne.ch](mailto:info@verts-ne.ch)

### LES VERTS NEUCHATELOIS

Avenue de la Gare 3, 2000 Neuchâtel, tél. 032 852 07 26, [info@verts-ne.ch](mailto:info@verts-ne.ch), [www.verts-ne.ch](http://www.verts-ne.ch)